Sous la présidence de Madame Nella WAGNER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h05

Présents :

M. Jean-Luc GALLIATH, M. Jacky FRETZ, Mme Véronique HEIL, Mme Denise FLORY, M. Marc BURRER, M. Hervé CLOR, Mme Gabrielle EGLY, M. Yves DEIBER

Absents excusés:

M. Philippe SCHALLER qui a donné procuration à M. Marc BURRER, M. Damien GOËBELS qui a donné procuration à M. Yves DEIBER, M. Fabien RIBER qui a donné procuration à M. Hervé CLOR, M. Pascal DRESCH qui a donné procuration à Mme Denise FLORY, Mme Christine SÜSSMUTH qui a donné procuration à Mme Nella WAGNER et Mme Nadine HABERMACHER.

Secrétaire de séance : Mlle Stéphanie BAUCHET, secrétaire de mairie

Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales

Lors de la séance du 27 septembre 2011, l'assemblée avait décidé de ne pas supprimer l'abattement général facultatif à la base de 15 % de la valeur locative moyenne des logements et de privilégier une augmentation des taux.

Après délibérations, le conseil municipal décide à la majorité de 12 voix pour dont 4 procurations (Mme Nella WAGNER, M. Jean-Luc GALLIATH, M. Jacky FRETZ, Mme Véronique HEIL, Mme Denise FLORY, M. Marc BURRER, M. Hervé CLOR, M. Yves DEIBER, M. Philippe SCHALLER, M. Fabien RIBER, M. Pascal DRESCH et Mme Christine SUSSMUTH) et 2 voix contre dont 1 procuration (Mme Gabrielle EGLY et M. Damien GOEBELS) de fixer les taux comme suit :

Habitation	9,37 %
Foncier bâti	10,08 %
Foncier non bâti	50,99 %

Compte administratif et compte de gestion 2011

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Luc GALLIATH, Adjoint, afin de délibérer sur le compte administratif 2011, dressé par Madame Nella WAGNER, Maire, et étudié en commission réunie les 21 février et 13 mars 2012.

Madame le Maire quitte la salle lors du vote.

Après examen, chapitre par chapitre, du compte administratif 2011, le conseil municipal :

✓ approuve à l'unanimité (dont 5 procurations) le compte administratif 2011, qui se présente comme suit :

Section de fonctionnement

 Dépenses
 526 304,80 €

 Recettes
 582 108,32 €

Excédent d'exploitation	55 803,52 €
Section d'investissement	
Dépenses	146 294,39 €
Recettes	201 655,30 €
Excédent d'investissement	55 360,91 €
Restes à réaliser en investissement	
Dépenses	160 532,00 €
Recettes	1 400,00 €
Déficit d'investissement	- 28 449,89 €
Résultat global de l'exercice précédent	271 041,27 €
Part affectée à l'investissement	0,00 €
Résultat global de l'exercice	130 682,11 €
Résultat de clôture (en tenant compte des restes à réaliser)	223 073,70 €

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité (dont 5 procurations) le compte de gestion 2011 du budget de la commune dressé par Monsieur le Percepteur.

Affectation des résultats

Le compte administratif 2011 fait apparaître un résultat cumulé, hors restes à réaliser, de 382 205,70 € qui se décompose comme suit :

excédent de fonctionnement : 251 523,59 €
excédent d'investissement : 130 682,11 €.

En tenant compte des restes à réaliser la section d'investissement fait apparaître un déficit de 28 449,89 €. Afin d'autofinancer les dépenses d'investissement, il est nécessaire d'affecter cette somme au compte 1068 en la prélevant de la section de fonctionnement.

Madame le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

- versement à la section d'investissement 28 449,89 euros.
- maintien de l'excédent 223 073,70 euros en section de fonctionnement.
- maintien de l'excédent 130 682,11 euros en section d'investissement

Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité (dont 5 procurations) l'affectation du résultat 2011 telles que proposée ci-dessus.

Budget primitif 2012

Madame le Maire expose la proposition du Budget Général 2012 débattue par les Commissions réunies et donne lecture des chapitres de fonctionnement en dépenses et en recettes puis des chapitres d'investissement en dépenses et en recettes.

Puis elle détaille les équilibres financiers du Budget et propose le vote par chapitre du budget.

Fonctionnement

	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	277 800,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés (dont primes et indemnités)	234 300,00 €

TOTAL	L	738 792,70 €
023	Virement à la section d'investissement	60 000,00 €
022	Dépenses imprévues	17 469,86 €
68	Amortissements	35107,66 €
67	Charges exceptionnelles	1 400,00 €
66	Charges financières	16 090,18 €
65	Autres charges de gestion courante	96 625,00 €

	RECETTES	
70	Produits des services du Domaine	22 050,00 €
73	Impôts et taxes	281 345,00 €
74	Dotations et participations	184 644,00 €
75	Autres produits de gestion courante	15 480,00 €
77	Produits exceptionnels	200,00 €
013	Atténuation de charge	12 000,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	223 073,70 €
TOTAL		738 792,70 €

Investissement

	Investissei	<u>Hent</u>	
	DEPENSES		
Compte	Intitulé	Report de crédits	Propositions nouvelles
16	Capital des emprunts		37 364,78 €
205	logiciels informatique	6 800,00 €	
	Porte école primaire +		
21312	convecteurs		6 500,00 €
2132	Logement 29 rue de Guebwiller		5 200,00 €
2135	presbytère	60 000,00 €	
2152	Installation de voirie	7 000,00 €	
	Feux rouge intelligents rue de		
2152	Guebwiller		35 568,00 €
2152	Panneaux signalisation en forêt		3 000,00 €
2152	Panneaux entrée village		1 200,00 €
	Aménagement sécurité devant		
2152	école maternelle		10 000,00 €
21534	éclairage public	4 000,00 €	5 000,00 €
2158	Outillage atelier communal	2 000,00 €	
2158	Autolaveuse		2 000,00 €
	aménagement sécurité rue de		
231551	Guebwiller	63 632,00 €	
2315	chemin huttlingsweg	15 350,00 €	15 000,00 €
261	Société Publique Locale		1 000,00 €
	opération d'investissement sous		
4581	mandat	19 650,00 €	
020	Dépenses imprévues		0,88 €
	TOTAL AVEC REPORTS		302 015,66 €
	RECETTES		
001	Excédent d'investissement reporté		130 682,11 €
1068	Affectation du résultat		28 449,89 €
13	Subventions		5 000,00 €
10222	FCTVA		18 376,00 €

10223	TLE		3 000,00 €
021	Virement de la section de		60 000,00 €
	fonctionnement		
040	Amortissements		35 107,66 €
4582	opération d'investissement sous	1 400,00 €	20 000,00 €
	mandat		
	TOTAL AVEC REPORTS		302 015,66 €

Après examen et délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ✓ vote les crédits par nature et chapitre en section de fonctionnement,
- ✓ vote les crédits par chapitre en section d'investissement,
- ✓ approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 et l'arrête comme suit:
- → Section de fonctionnement : dépenses et recettes 738 792,70 euros
- → Section d'investissement : dépenses et recettes 302 015,66 euros

Personnel communal : création de poste

Un ajustement du tableau des effectifs est nécessaire suite à l'évolution de carrière du personnel communal.

Madame le Maire propose au conseil municipal de créer le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal 2^{ème} classe à temps non complet (90,16%).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

√ décide de créer le poste d'Agent territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal 2ème classe à temps non complet avec effet au 1^{er} avril 2012. Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Chasse

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité (dont 5 procurations) de ne pas accéder à la demande de baisse du loyer de chasse ni à l'octroi d'une subvention.

La séance est levée à 21 heures 20.